



L'AGGLOMÉRATION DE FRIBOURG :  
PRESTATIONS, COMPÉTENCES, PROJETS

---

# MOBILITÉ



Passage inférieur du Grand-clos à Villars-sur-Glâne / © Agglomération de Fribourg

## 01. CONTEXTE

1. STRATÉGIE « MOBILITÉ »

2. PRESTATIONS DE  
L'AGGLOMÉRATION DE  
FRIBOURG

## 02. ACTIONS

1. ACTIONS-CLÉS

2. CATALOGUE DES MESURES

3. MESURES INCITATIVES

## 03. PROCÉDURE

1. OBTENIR UN  
SUBVENTIONNEMENT



# 01

## CONTEXTE

# 1. LA STRATÉGIE « MOBILITÉ »

Parmi les stratégies définies et mises en œuvre par l'Agglomération, la stratégie « Mobilité » vise à atteindre le report modal nécessaire pour assumer la croissance démographique prévue sans pour autant augmenter le trafic automobile. Elle s'attache à renforcer l'attractivité des transports publics (M1) ainsi que le réseau structurant de mobilité douce (M2), à limiter le trafic lié aux transports individuels motorisés (M3), à renforcer la sécurité routière (M4), et à tenir compte des contraintes liées à la logistique urbaine (M5). La stratégie « Mobilité » s'inscrit donc dans une démarche de résonance multithématique.

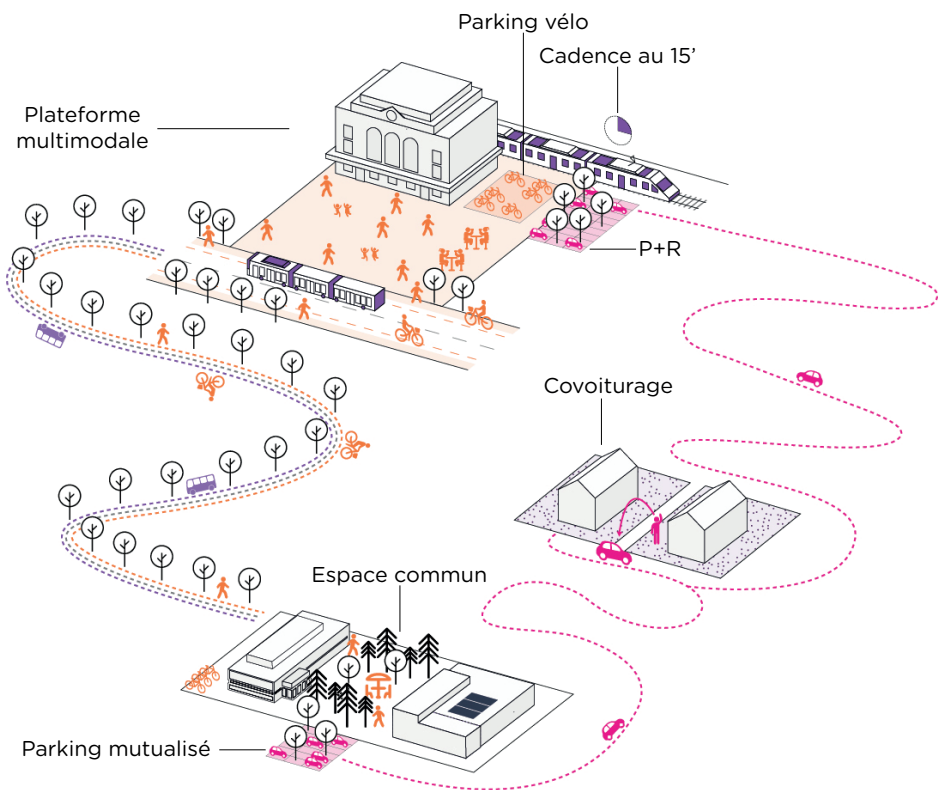
Le renforcement de l'attractivité des **transports publics** (TP) constitue un objectif fondamental de la stratégie « Mobilité ». Par le développement de plateformes d'échanges multimodales, par le renforcement des cadences, par l'implémentation de systèmes de priorisation ainsi que par le développement de lignes tangentielles, l'Agglomération souhaite favoriser le report modal. Elle prévoit également de planifier l'armature du réseau TP de manière pragmatique et adaptative, en fonction des évolutions de comportements de mobilité et des données démographiques mesurées.

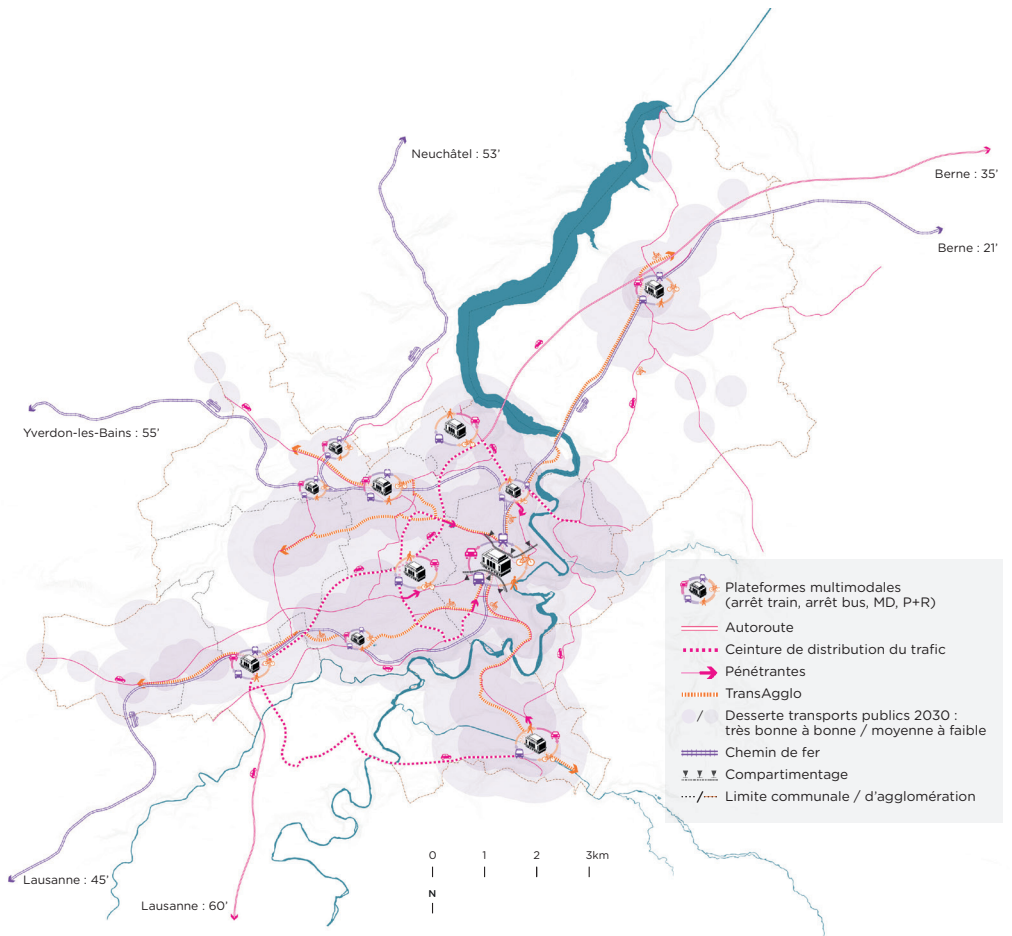
La **mobilité douce** (MD) est l'un des piliers du système de transport permettant, en complémentarité avec les transports publics, d'assurer un report modal suffisant. Dans ce contexte, l'Agglomération prévoit de mettre en œuvre un réseau hiérarchisé, continu, sûr, attractif et pertinemment maillé au niveau régional. Elle prévoit également d'atténuer les effets des césures créés par les infrastructures de transport et de poursuivre l'aménagement d'installations de stationnement pour vélos et vélos en libre-service.

Au niveau des **transports individuels motorisés** (TIM), les principales actions visent à réorganiser la distribution du trafic de sorte à diminuer la pression de ce dernier au centre de l'agglomération, à poursuivre l'apaisement du trafic pour augmenter la sécurité routière et à diminuer les nuisances environnementales, à harmoniser et renforcer les règles en matière de dimensionnement du stationnement et à poursuivre la création et le développement des plateformes multimodales.

Le PA4 intègre des mesures visant à renforcer la **sécurité routière** des usagers, notamment sur le chemin de l'école. Ainsi, par l'apaisement du réseau routier et la stabilisation des charges de trafic, par la tranquillisation du trafic dans les quartiers ainsi que par l'aménagement de l'espace public favorable à la mobilité douce, l'Agglomération contribue à promouvoir des itinéraires sûrs et attractifs.

Finalement, la **logistique urbaine**, se définissant comme les flux de marchandises et de biens, constitue également une thématique traitée par l'Agglomération. Cette dernière entend ainsi remédier aux faiblesses en termes de manque de place de chargement et de conflit entre habitat et activité, minimiser les risques identifiés d'étalement des activités et identifier des emplacements pour pouvoir continuer les activités d'approvisionnement de l'Agglomération.







## 2. LES PRESTATIONS DE L'AGGLOMÉRATION DE FRIBOURG

Afin de mettre en œuvre sa stratégie « Mobilité », l'Agglomération œuvre main dans la main avec ses communes membres. Dans ce sens, l'Agglomération dispose de différentes compétences et offre différentes prestations.

---

### PLANIFICATION



#### Concepts

Etudes de base

Projets d'agglomération

Préavis de conformité

L'Agglomération élabore, pilote et met en œuvre les stratégies et les projets stratégiques à l'échelle régionale, pour relever les défis territoriaux actuels et futurs.

---

### FINANCEMENT



#### Planification

Subventions

Cofinancement

Négociation

L'Agglomération soutient financièrement ses communes membres dans le cadre de la mise en œuvre de projets d'importance régionale.

---

### PROMOTION



#### Actions de sensibilisation

Conférences

Démarches participatives

L'Agglomération sensibilise et encourage les communes membres et leur population à s'orienter vers des pratiques territoriales plus durables et résilientes.

---

### EXPERTISE



#### Guides de bonnes pratiques

Centre de ressources

Monitoring

L'Agglomération conseille et soutient les communes membres dans la mise en œuvre de projets d'importance régionale.



# 02

## ACTIONS

# 1.A DÉVELOPPEMENT DE L'OFFRE EN TRANSPORTS PUBLICS

La mise en œuvre complète du réseau RER au quart d'heure et l'optimisation de l'offre de bus urbains constituent les actions clés que l'Agglomération mène en matière de développement de l'offre en transport public. Par ce développement, l'Agglomération entend mieux couvrir le territoire et ainsi favoriser durablement le report modal, en offrant des alternatives aux transports individuels motorisés qui soient sûres et efficaces. En outre, elle cherche également à rendre son offre davantage complémentaire avec les offres de transports publics régionaux et nationaux.

A titre d'exemple, l'Agglomération a développé un nouveau réseau de bus à

Düdingen, réseau qui offre de nouvelles solutions de mobilité à la population depuis fin 2021. De même, entre 2018 et 2022, l'Agglomération a également engagé des ressources pour renforcer l'offre de bus dans les communes de Villars-sur-Glâne, Marly, Givisiez et Corminboeuf.

Au-delà de sa compétence en matière de planification de l'offre en transport public, l'Agglomération est également co-commanditaire, avec le canton, du réseau de bus urbains. Elle finance donc, à ce titre, l'exploitation du réseau, cette dernière étant confiée à l'entreprise des Transports publics fribourgeois (TPF).

## LE RÉSEAU EN CHIFFRES : ÉTAT 2022



13

lignes circulant  
de 5h30 à 24h00



25

million CHF/an  
pour l'exploitation  
de l'offre  
de transport



7'

Cadence  
jusqu'à 7 minutes  
et demi



19

millions de  
voyageurs par an

# 1.B DÉVELOPPEMENT DE LA TRANSAGGLO

La TransAgglo est un réseau d'axes forts de mobilité douce principalement en site propre. Ce réseau est composé de deux axes transversaux qui traversent l'ensemble de l'agglomération, d'Avry à Düdingen, respectivement de Marly à Corminboeuf et Belfaux.

La TransAgglo a pour but de permettre les déplacements rapides en mobilité douce dans l'agglomération fribourgeoise et sera appelée à collecter les axes secondaires de mobilité douce, afin de créer un réseau continu et complet.

La TransAgglo contribue également à favoriser la coordination entre axes de transport et aménagements paysagers de qualité favorisant la biodiversité.

Afin de garantir une certaine cohérence et continuité de ces axes, l'Agglomération a édité une charte d'aménagement visant à faciliter et accélérer la mise en œuvre de cet aménagement phare.

## LE RÉSEAU EN CHIFFRES



**31.2**

kilomètres



**70**

projets composent les deux axes planifiés



**100**

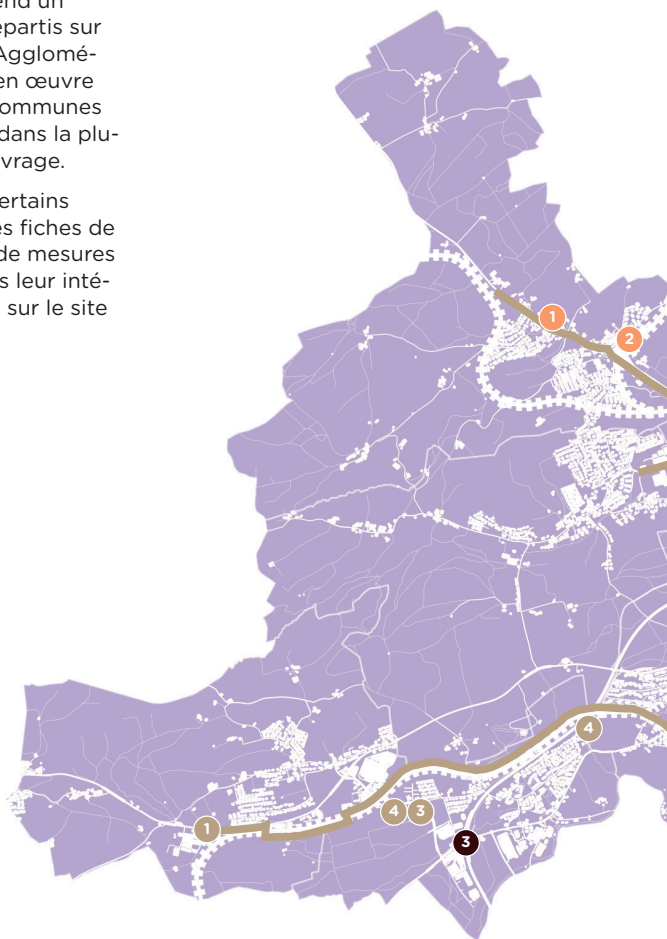
millions CHF intégralement financés par l'Agglomération

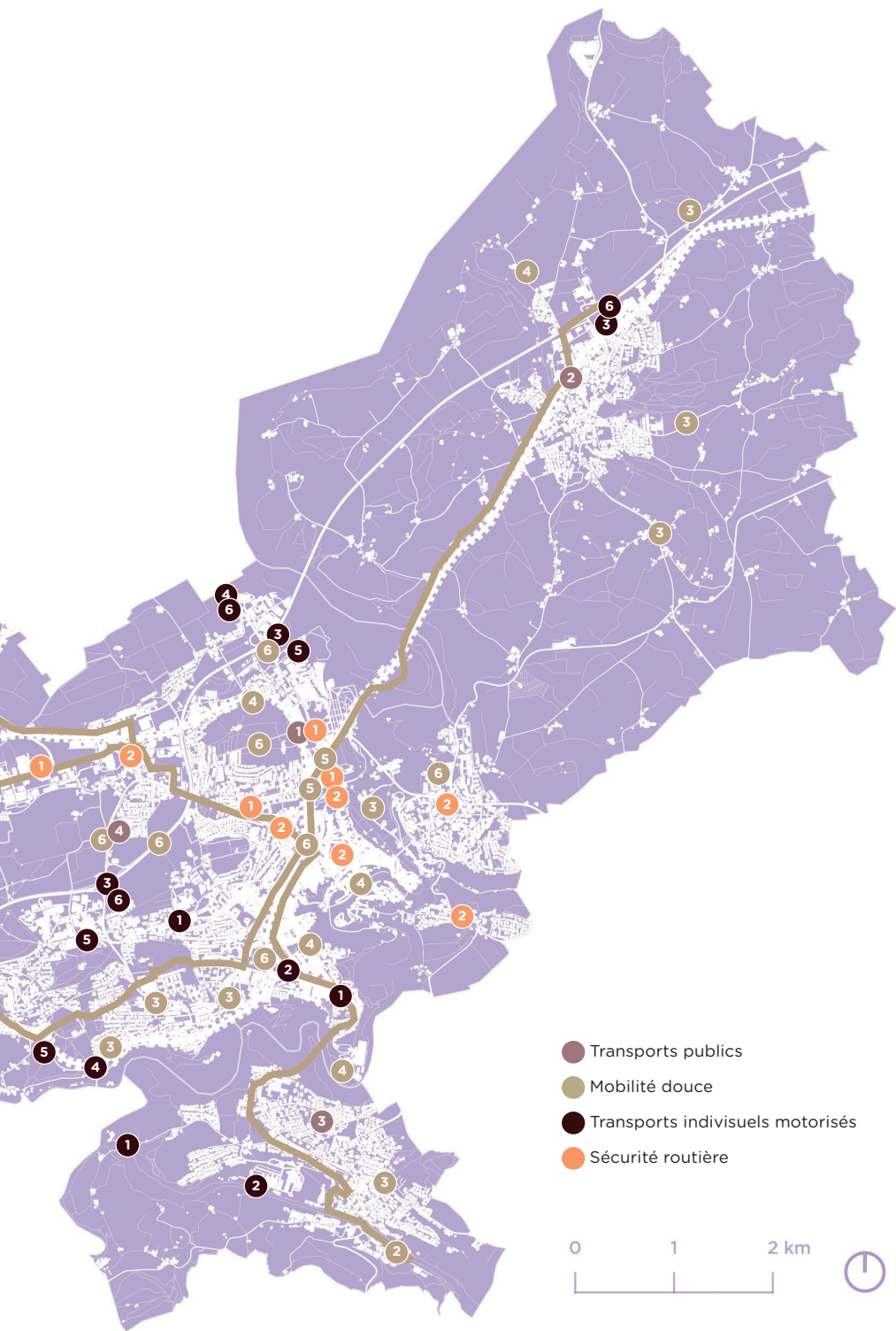
# 2. LE CATALOGUE DE MESURES

Au-delà des actions clés menées par l'Agglomération en vue d'atteindre le report modal nécessaire pour assumer la croissance démographique prévue, la réalisation de projets d'aménagement concrets et cohérents avec les stratégies « Mobilité » est essentielle.

Dans ce sens, le PA4 comprend un riche catalogue de projets répartis sur l'ensemble du territoire de l'Agglomération. Ces projets sont mis en œuvre main dans la main avec les communes membres qui en endossent, dans la plupart des cas, la maîtrise d'ouvrage.

Ce catalogue n'illustre que certains projets inscrits dans certaines fiches de mesures du PA4. Les fiches de mesures peuvent être consultées dans leur intégralité et par tout un chacun sur le site internet de l'Agglomération.







## TRANSPORTS PUBLICS

- 1 Nouvelle halte ferroviaire et plateforme multimodale du plateau d'Agy
- 2 Aménagement de la plateforme multimodale de Düdingen
- 3 Aménagement du réseau routier pour une nouvelle ligne TP à Marly
- 4 Aménagement de la route d'Alcantara en faveur des TP



## MOBILITÉ DOUCE

- 1 Aménagement de la TransAgglo Avry-Düdingen
- 2 Aménagement de la TransAgglo Marly-Belfaux/Corminboeuf
- 3 Aménagement du réseau principal d'agglomération
- 4 Création de rabattements aux réseaux de mobilité douce
- 5 Sécurisation de la TransAgglo
- 6 Franchisements en faveur de la mobilité douce



© Agglomération de Fribourg



© Sylvain Zehnder





## TRANSPORTS INDIVIDUELS MOTORISÉS

- 1 Aménagement de la route de liaison Marly-Matran
- 2 Aménagement du pont sur la Gérine, accès Marly Innovation Center
- 3 Réaménagement de jonctions autoroutières
- 4 Aménagement de gestions d'accès
- 5 Aménagement de P+R d'agglomération provisoire
- 6 Aménagement de P+R d'agglomération à long terme

## SÉCURITÉ ROUTIÈRE

- 1 Requalification des axes d'entrée
- 2 Aménagement de centralité



© Thibaud Dury



© Fototak

## **3. LES MESURES INCITATIVES**

Parallèlement à la mise en œuvre du catalogue de projets inscrits au PA4 et illustrés aux pages précédentes, l'Agglomération dispose, via le PA4, d'une série de mesures complémentaires qui offre des ressources supplémentaires aux autorités publiques, afin de mettre en œuvre la stratégie « Mobilité » et répondre aux objectifs fixés par cette

dernière. Pour chacune de ces mesures, l'identification d'objectifs, d'opportunités et d'exemples de projet sont illustrées.



**3.A**  
**Arrêts de bus**



**3.B**  
**Décarbonation**



**3.C**  
**Vélos en libre service**



**3.D**  
**Jalonnement**



**3.E**  
**Stationnement vélo**



**3.F**  
**Points noirs**



**3.G**  
**Mobilité scolaire**



**3.H**  
**Mobilité d'entreprises**



**3.I**  
**Logistique urbaine**



### 3.A ARRÊTS DE BUS AMÉNAGEMENT DÉFINITIF DES ARRÊTS POUR L'EXTENSION DU RÉSEAU TP URBAIN DANS L'AGGLOMÉRATION

#### Objectifs

Favoriser le report modal en encourageant l'utilisation du réseau TP.

Valoriser le réseau TP par un traitement qualitatif des arrêts.

Améliorer l'accessibilité et la commodité des arrêts.

#### Exemples-types

Aménagement des arrêts du réseau TP urbain à Düdingen.

Aménagement des arrêts du réseau TP urbain de la ligne Haut de Marly.

#### Opportunités

Accompagner la création et la modification de lignes.

#### Financement

Montant fixe alloué à la mesure de CHF 9'930'000.

#### Pilotage

Communes membres



Arrêt de bus de la route de la Fonderie aménagé en conformité à la LHand / © Patrick Chuard



4M.05.03

### 3.B DÉCARBONATION SURCÔÛ POUR LE PASSAGE À DES MOTORISATIONS PROPRES (PAR EXEMPLE ÉLECTRIQUE)

#### Objectifs

Flotte de bus urbain décarbonée à 100 % en 2032.

#### Exemples-typés

2020: 10 trolleybus à batterie remplaçant les 10 bus bimodes trolley-diesel de la ligne 1.

2022: 5 minibus électriques sur la ligne 4 remplaçant 4 minibus diesel et 1 bus standard.

#### Opportunités

Réduire les émissions de polluants et gaz à effet de serre.

Réduire les nuisances sonores.

#### Financement :

Montant alloué pour les programmes 2024-2032 de CHF 32'200'000.

#### Pilotage

TPF



Bus électrique de la ligne urbaine 4, implémenté en mai 2022 / © Jo Bersier



### 3.C VÉLOS EN LIBRE-SERVICE SYSTÈME DE VÉLOS EN LIBRE-SERVICE (VLS) PERFORMANT

#### Objectifs

Déployer le système de vélos en libre-service sur le territoire de l'Agglomération qui compte, en 2022, plus de 150'000 utilisateurs.

#### Exemples-typés

Pour l'année 2022, de nouvelles stations de vélos en libre-service ont été installées dans les communes de Corminboeuf, Villars-sur-Glâne, Givisiez, Granges-Paccot, Fribourg et Marly.

#### Opportunités

Offrir un moyen de transport propre.

Desservir les zones moins denses.

Développer une réelle stratégie multimodale.

Augmenter la visibilité de la mobilité douce.

#### Financement

Concession sur 5 ans pour un montant alloué de CHF 169'050/an.

#### Pilotage

Agglomération



Station de vélos en libre-service à la gare de Fribourg / © Agglomération de Fribourg



### 3.D JALONNEMENT MISE EN PLACE D'UNE STRATÉGIE DE JALONNEMENT VÉLOS AU NIVEAU DE L'AGGLOMÉRATION

#### Objectifs

Communiquer aux cyclistes les itinéraires les plus favorables en termes de rapidité, de confort et de sécurité.

#### Exemples-types

Panneaux indiquant les chemins cyclables.

#### Opportunités

Optimiser l'utilisation et l'attractivité du réseau de mobilité douce.

Accroître la sécurité objective et subjective du trafic.

Fluidifier le trafic.

#### Financement

Montant alloué à la mesure de CHF 100'000.

#### Pilotage

Agglomération



Exemple d'un système de jalonnement / © Agglomération de Fribourg



4M.10.01

3M.07.13

23.3

### 3.E STATIONNEMENT VÉLO ANALYSE DES BESOINS EN STATIONNEMENT VÉLO (4M.10.01) CRÉATION DE 3'000 PLACES DE PARC POUR LES VÉLOS (3M.07.13) RÉALISATION D'UNE VÉLOSTATION À LA GARE DE FRIBOURG (23.3)

#### Objectifs

Diagnostiquer le stationnement existant.

Définir les besoins futurs sur la base de la modélisation 2032.

Localiser et quantifier les besoins par secteur.

#### Opportunités

Permettre d'élaborer une stratégie pour la création de places vélos dans l'agglomération et pour le dimensionnement des installations.

Permettre d'améliorer la mobilité douce et l'intermodalité.

#### Financement

4M.10.01: Montant alloué à la mesure de CHF 40'000.

3M.07.13: Montant alloué à la mesure de CHF 2'000'000.

23.3: Montant alloué à la mesure de CHF 2'500'000.

#### Pilotage

Agglomération



Installation d'une nouvelle vélostation à la gare de Fribourg / © Valérie Brodard



### 3.F POINTS NOIRS ASSAINISSEMENT DES POINTS NOIRS DU RÉSEAU ROUTIER

#### Objectifs

Améliorer la sécurité en assainissant les endroits les plus accidentogènes de l'agglomération.

#### Exemples-typés

Implémentation de système de feu de circulation.

Modification de la géométrie des carrefours.

Réaménagement de traversées piétonnes.

#### Opportunités

Supprimer tous les points de conflits objectifs du réseau routier.

#### Financement

Montant alloué à la mesure de CHF 1'000'000.

#### Pilotage

Communes membres



Le giratoire de Belle-Croix constitue l'un des points noirs de l'agglomération. Son réaménagement fait l'objet d'une mesure du projet d'agglomération / © Charly Rappo





4M.11.02

4M.11.03

4M.11.04

### 3.G MOBILITÉ SCOLAIRE SOUTIEN AUX SERVICES DE PROMOTION D'ACCOMPAGNE- MENT À LA MOBILITÉ DOUCE SUR LE CHEMIN DE L'ÉCOLE (4M.11.02)

### SOUTIEN AU PLAN DE MOBILITÉ SCOLAIRE (4M.11.03) ASSAINISSEMENT DES OBSTA- CLES À LA MOBILITÉ DOUCE SUR LE CHEMIN DE L'ÉCOLE (4M.11.04)

#### Objectifs

Favoriser les déplacements à pied et à vélo pour les trajets scolaires.

Diagnostiquer les itinéraires existants et leurs points faibles.

Soutenir l'assainissement des points faibles recensés sur les différents chemins de l'école, par une analyse systématique globale réalisée au minimum au niveau de l'établissement scolaire.

#### Exemples-typés

Implantation de lignes de Pédibus.

Réalisation d'un plan de mobilité scolaire.

Assainissement de points noirs identifiés dans le plan de mobilité scolaire.

#### Opportunités

Avoir un impact environnemental et sur la santé des élèves.

Apaiser le trafic dans les quartiers et améliorer la qualité de vie.

Impacter les habitudes de déplacement et la demande en mobilité active.

Accroître la sécurité objective et subjective du trafic.

#### Financement

4M.11.02 : Montant de CHF 21'000 alloué à la mesure.

4M.11.03 : Subventionnement par l'Agglomération de 50 % du plan jusqu'au montant de CHF 20'000.

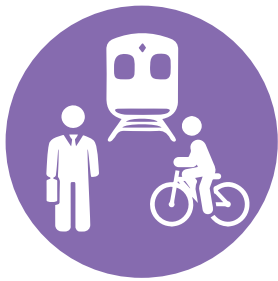
4M.11.04 : Fixation d'un plafond de CHF 100'000 par plan de mobilité scolaire.

#### Pilotage

Communes membres



Ligne de Pédibus « Les Grottes » / © État de Fribourg



### 3.H MOBILITÉ D'ENTREPRISES SOUTIEN AUX PLANS DE MOBILITÉ D'ENTREPRISE (4M.12.01) SOUTIEN COMPLÉMENTAIRE À L'ABONNEMENT « JOBABO » (4M.12.02)

#### Objectifs

Permettre une réflexion globale de la mobilité au sein d'une entreprise.

Optimiser les besoins en surface de l'entreprise et son impact sur l'ensemble du système de transport.

Susciter l'adhésion du plus grand nombre.

#### Exemples-typés

Réalisation d'un plan de mobilité d'entreprise.

Soutien à l'acquisition de titres de transport public pour les employés.

#### Opportunités

Améliorer le système global de transport en agissant activement sur la demande de mobilité.

Répondre au besoin de la concentration de l'urbanisation et des développements à l'intérieur du tissu bâti en limitant la place dédiée au stationnement.

Permettre un impact favorable sur la répartition modale.

#### Financement

4M.12.01: Soutien de CHF 1'800 par plan de mobilité.

4M.12.02: Octroie d'un rabais de min. 20% sur le tarif de l'abonnement annuel pour tout employé disposant d'un titre de transport annuel et dont l'entreprise localisée sur le territoire de l'agglomération participe au programme « JobAbo »<sup>1</sup>.

#### Pilotage

Agglomération

<sup>1</sup> « JobAbo » : programme qui permet aux employés de bénéficier d'un rabais de 20% minimum sur le tarif d'un abonnement annuel, si l'employeur est partie prenante.



Affiche promotionnelle de l'offre « JobAbo » de Frimobil / © Frimobil



4M.13.01

4M.13.02

4M.13.03

### 3.1 LOGISTIQUE URBAINE CRÉATION D'UN FORUM LOGISTIQUE (4M.13.01) ÉLABORATION D'UN CONCEPT LOGISTIQUE GLOBAL POUR L'AGGLOMÉRATION FRIBOURGEOISE (4M.13.02) DÉVELOPPEMENT D'UN CITY HUB LOGISTIQUE (4M.13.03)

#### Objectifs

Institutionnaliser un dialogue et favoriser l'échange d'informations entre les pouvoirs publics et les acteurs privés du domaine de la logistique.

Disposer d'une plateforme pour proposer des mesures d'amélioration dans le domaine logistique.

Identifier et sécuriser la disponibilité des emplacements pour la logistique urbaine.

Disposer d'un concept logistique global pour l'Agglomération de Fribourg.

Créer une plateforme logistique reliée au rail permettant une arrivée groupée des marchandises destinées à l'agglomération ou en sortant.

Rendre l'approvisionnement en marchandises plus durable.

#### Exemples-types

Création d'un forum logistique.

Élaboration d'un concept logistique.

Développement d'un City Hub logistique.

#### Opportunités

Améliorer la qualité du système de transport en faisant le lien entre les gestionnaires des réseaux de transport et les utilisateurs.

Éviter une dispersion des activités à travers le territoire.

Améliorer le fonctionnement du système de transport en évitant des déplacements inutiles et par la même occasion des émissions polluantes et à effet de serre.

Optimiser les transports lourds au sein de l'agglomération et aider ainsi à diminuer la pression des poids lourds sur le trafic.

Rationaliser les déplacements de marchandises.

#### Financement

4M.13.01: Montant alloué à la mesure de CHF 5'000 par an.

4M.13.02: Montant alloué à la mesure de CHF 200'000.

4M.13.03: Montant alloué à la mesure de CHF 10'000'000.

#### Pilotage

Agglomération



Exemple d'un City Hub au Pays-Bas / © Cityhub

# 03

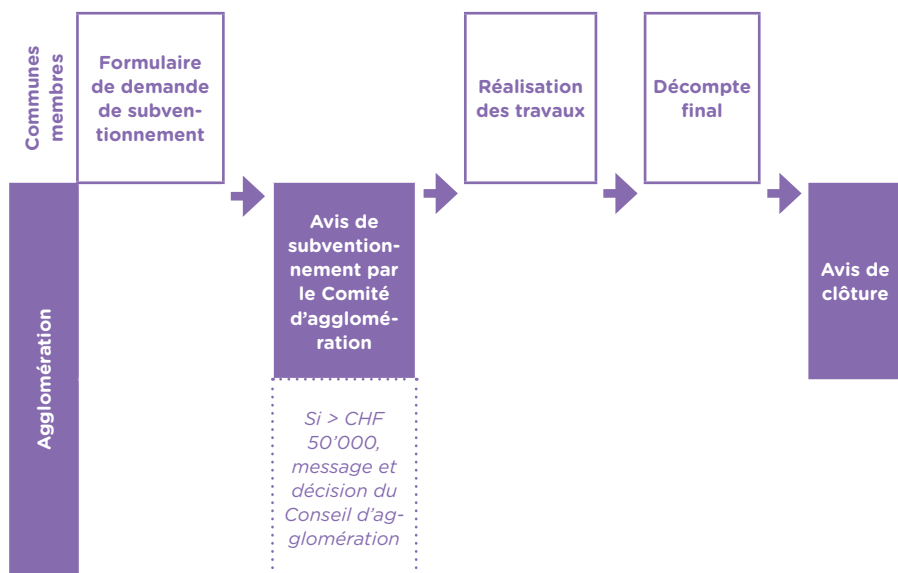
## PROCÉDURE

# 1. OBTENIR UN SUBVENTIONNEMENT

Pour chaque projet ainsi que dans le cadre de chaque mesure incitative, les communes membres peuvent prétendre à l'octroi d'un subventionnement à hauteur du montant indiqué sur la fiche de mesures du PA4 y relative (les fiches de mesures du PA4 peuvent être obtenues par tout un chacun sur le site internet de l'Agglomération). Par ailleurs, parmi ces projets et ces mesures complémentaires du domaine mobilité, les réalisations infrastructurelles font l'objet de l'Accord sur les prestations, signé avec la Confédération. Grâce à cet accord, les

communes membres de l'Agglomération obtiennent un subventionnement fédéral selon un taux défini. En outre, certaines mesures bénéficient d'un mécanisme de financement solidaire qui prévoit une subvention pouvant varier entre 50% et 100% du montant à charge de collectivités publiques locales, en fonction de la nature des projets. L'obtention de ces divers subventionnements suit une procédure définie en plusieurs étapes.

## MESURE « MOBILITÉ »





Station de vélos en libre-service à Cormanon / © Agglomération de Fribourg



PubliBike

Agglo Fribourg-Freiburg  
Cormanon



PubliBike Cormanon Agglo Fribourg-Freiburg

**Agglomération de Fribourg / Freiburg**

026 347 21 00 – [www.agglo-fr.ch](http://www.agglo-fr.ch) – [secretariat@agglo-fr.ch](mailto:secretariat@agglo-fr.ch)